

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.

Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

RÉDACTION.

Place du Marché-Noir, à Saumur.

Rédacteur en chef, Eugène DE MIRECOURT.

ADMINISTRATION.

Place du Marché-Noir, à Saumur.

UN SIÈCLE DE NOTRE HISTOIRE.

II

Sauvée des angoisses de la Terreur, Babylone, au lieu de se frapper la poitrine et de se repentir, cherche l'oubli dans les joies fatales de la débauche. Toute la France l'imité. Pas un temple n'est rouvert. Les orgies du vice, l'insolence de l'impiété font déborder de nouveau la coupe de la colère céleste, et Dieu pousse avec dédain sous le pied brutal d'un soldat corse la fille aînée de l'Église, qui renie sa mère et redevient païenne.

César tire le glaive. Il chasse devant lui les troupeaux humains destinés à l'hécatombe, couvre l'Europe de cadavres, empourpre son manteau impérial du sang des générations, et se trouve tout-à-coup, au dénouement de son épopée fantastique, lancé comme une épave sur le roc de Sainte-Hélène, avec ses guenilles de gloire et son sceptre brisé.

Sa mission providentielle a été de rendre aux catholiques leurs prêtres et leur culte, mission pour lui tout-à-fait inconsciente au point de vue chrétien, et déshonorée par de machiavéliques calculs. Nous n'avons à remercier ni lui, ni sa race.

Voilà donc le colosse à terre.

Épuisée de sang et d'or, la patrie tourne les yeux vers ses princes en exil, les rappelle pour cicatrifier ses blessures, et jouit, quinze années durant, d'une prospérité dont on a eu peu d'exemples. Mais, si le bien-être matériel lui est rendu, le sens religieux et le sens politique restent frappés d'une grave atteinte, chez la bourgeoisie surtout, frondeuse, libertine, incrédule, qui ne tarde pas à communiquer la gangrène au peuple.

Le calme réparateur n'est qu'à la surface sociale. Au fond s'agite toujours la bête hideuse, l'hydre-Révolution, qui fait remonter la vase et prépare de nouvelles tempêtes de boue et de sang.

Chacun envisage dans l'avenir les plus sombres perspectives. Le mariage du duc de Berri avec Caroline de Naples, princesse des Deux-Siciles, représente l'unique souche sur laquelle va se greffer peut-être un rejeton dynastique. Il n'y a plus d'autre espoir pour la branche aînée : les révolutionnaires le comprennent et se hâtent de trancher la question par un coup de poignard.

Mais le crime est déjoué dans sa scélératesse et dans ses monstrueuses espérances.

Assassiné par Louvel, le duc de Berri laisse la duchesse enceinte de deux mois, et, le 29 septembre 1820, Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné, comte d'Artois, duc de Bordeaux, vient au monde, salué par les applaudissements de la France royaliste.

Il y a de cela cinquante-deux ans.

Le duc de Bordeaux s'appelle aujourd'hui le comte de Chambord.

Demain s'appellera-t-il Henri V, ressaisira-t-il un sceptre deux fois brisé par les révolutionnaires ; ou, sur le tronc mutilé des vieilles monarchies, la branche cadette seule doit-elle reflourir ?

Ceci est le secret de Dieu.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

LETTRES DE VERSAILLES.

15 février.

M. Henri de Lacretelle, député de Saône-et-Loire, a osé dire à la tribune : « Les balles qui ont tué Chaudey étaient du même calibre que celles qui ont frappé le général Lecomte. »

On lui répond aujourd'hui : « Non, monsieur ! vos paroles sont de la déclamation pure ; la vérité, c'est que les opinions que Chaudey a professées toute sa vie, comme rédacteur du *Siècle*, ont armé le bras de ceux qui frappèrent le général Lecomte. Si ce n'était faire trop d'honneur à des assassins que de leur prêter des opinions, nous dirions que les opinions de Chaudey et celles de ses meurtriers étaient du même calibre. »

C'est dur, mais c'est parfaitement juste.

S'il faut en croire les bruits du jour, M. Thiers a deux grandes préoccupations : les menées bonapartistes et le remplacement de M. Poyer-Quertier.

Les menées bonapartistes ne sont point nouvelles ; mais l'élection de M. Rouher et l'attitude de plusieurs chefs de l'armée leur donnent un degré de gravité qu'elles n'avaient pas auparavant.

On raconte que plusieurs généraux, las de cet état provisoire qui ne permet de rien reconstruire, incertains de l'avenir et plus encore de leur situation personnelle si le parti radical arrivait au pouvoir, n'hésitent pas à dire qu'ils accepteraient à nouveau les Bonaparte.

« — Nous avons, disent-ils, des femmes et des enfants, et nous ne voulons pas les laisser égorger ou mourir de faim, si nous sommes victimes nous-mêmes dans ces essais perpétuels d'un gouvernement impossible. Puisque l'Assemblée ne nous débarrasse pas de la République, nous reprendrons l'Empire ! »

Ces idées font, paraît-il, des progrès dans l'armée. Ainsi, on prétend que plusieurs soldats de la garde républicaine et des gardiens de la paix sont allés féliciter M. Rouher de son succès électoral. Si le fait est vrai, il est fort grave et révèle un profond changement de l'opinion dans l'armée. Tout ce que nous pouvons dire, pour en avoir été témoin, c'est que depuis quelque temps les gardiens de la paix ne se gênent pas pour exprimer leurs sympathies impérialistes et leur espoir du retour de l'Empire.

Si M. Thiers s'en préoccupe, il a raison ; mais il faut agir sans tarder, et surtout ne

pas hésiter à faire un triage dans le personnel de la police où l'on a conservé bien des agents de l'Empire.

Le second souci de M. Thiers est l'éventualité où il peut se trouver de remplacer M. Poyer-Quertier par M. Léon Say. Il subit, à cet égard, une pression de la maison Rothschild qui ne trouve pas chez le ministre des finances toute la souplesse nécessaire à ses combinaisons. M. Léon Say, dont la position est difficile à Paris, et qui quittera la préfecture avant peu, M. Léon Say, lié avec M. de Soubeyran, est fortement appuyé par les Rothschild qui voient en lui un ministre plus malléable et plus accessible.

Or, M. Thiers, s'il tient à M. Poyer-Quertier, qui est un travailleur prodigieux, tient aussi à ménager les Rothschild dont il a besoin pour les emprunts et les opérations financières de tous les jours.

Il ne peut oublier les services rendus par M. Poyer-Quertier dans les négociations avec la Prusse, et les énormes travaux déjà accomplis sous son active direction. Il ne peut oublier qu'après l'incendie du ministère des finances par la Commune, il a fallu réorganiser le service en entier, et que cette œuvre, compliquée par le paiement de l'occupation prussienne et par les difficultés de toutes sortes provenant de notre situation, n'a pu être accomplie que par cette puissante faculté de travail possédée par M. Poyer-Quertier.

D'un autre côté, il est pressé par les Rothschild, qui semblent en faire une condition de leur appui. Il prise fort M. Léon Say, puisqu'il l'a déjà nommé préfet de la Seine ; il se demande enfin si les services du nouveau ministre ne remplaceront pas ceux de l'ancien, et finalement il paraît pencher à sacrifier M. Poyer-Quertier.

Nous ne vous rapportons ces on-dit que sous toutes réserves ; mais si le fait est vrai, c'est encore une intrigue. Pourquoi ôter son portefeuille à M. Poyer-Quertier qui, de tous les ministres, est bien celui qui a eu la plus lourde charge à porter, et qui a fait le moins de mécontents ? Il est avant tout un travailleur, et les travailleurs sont rares ; il est honnête homme, et cette qualité domine toutes les autres.

Nous espérons donc le voir rester au ministère qu'il a reconstruit.

A la faveur du bruit suscité par le manifeste, si improprement appelé de la droite, et que nous appellerons, en souvenir d'une autre intrigue pareille et aussi ridicule, manifeste des importants, — on songe toujours à la présidence à vie. Hélas ! à l'âge de M. Thiers tout pouvoir, quelque éphémère soit-il, peut être à vie, et nous ne voyons pas quelle force nouvelle cette proposition lui donnera. Il a juré d'être plus que ministre, plus que président ; il voudrait être stathou-

der, protecteur, quelque chose enfin qui le rapprochât de la souveraineté.

Rêve-t-il par hasard une statue... équestre ?

Encore une intrigue, qui en suscitera d'autres, et qui va occuper les esprits quinze jours, un mois, sans rien changer. Car enfin la présidence à vie, donnée à un vieillard de 75 ans, ne le fera pas vivre un jour de plus : il en a déjà assez pour aller jusqu'au bout et nous mener bien loin !

Au milieu de tout cela le procès Blanqui va passer inaperçu. *Paris-Journal* donne pourtant, ce soir, de curieux détails sur les premiers témoignages entendus. Il les fait précéder de quelques réflexions, dont chacun appréciera la justesse :

L'affaire du 14 août (La Villette) n'est, dit-il, qu'un 4 septembre manqué ; les insurgés n'ont fait ce jour-là que ce qu'ils ont fait de nouveau trois semaines plus tard. Seulement le 14 août a échoué et le 4 septembre a réussi. Il y a une chose, en outre, que personne ne peut nier, c'est que le 31 octobre a été fait par une foule plus nombreuse que le 4 septembre. Régulièrement, le gouvernement constitué le 31 octobre l'était par une majorité plus grande que celui constitué le 4 septembre.

C'est triste à dire, mais c'est vrai.

M. Jules Ferry, premier témoin, raconte la journée du 31 octobre. Il parle vingt minutes pour ne pas dire autre chose que ceci : « J'étais prisonnier des insurgés, je n'ai rien vu, je ne sais rien. »

Ce qui ressort de plus clair de sa déposition, c'est qu'on lui a demandé à diverses reprises sa démission, et qu'il l'a toujours refusée.

Parbleu !

Un autre témoin, M. Arnaud (de l'Ariège), n'en sait pas davantage.

— Connaissez-vous déjà Blanqui ? lui demande le président.

— Je crois l'avoir rencontré autrefois, à Sainte-Pélagie.

On rit, naturellement.

Ni hommes, ni femmes, dans le parti, tous anciens prisonniers !

LE LYCÉE CONDORCET.

Un journal de Bruxelles, le *Courrier de Bruxelles*, avait allégué certains faits d'une haute gravité, que le professeur du lycée Condorcet, M. Legrand, a voulu démentir.

Voici la réponse du correspondant du *Courrier*. On verra qu'il maintient tout son récit.

« Ma dernière lettre a excité un certain émoi dans le Landerneau universitaire de la rive droite et m'a valu un démenti formel de M. le proviseur du lycée Condorcet. Ce démenti était obligé, et M. le proviseur y met toute la morgue inhérente à sa position

et à ses devoirs envers M. le ministre 606, devoirs au nombre desquels il n'est nullement forcé de compter l'esprit et la verve littéraires. Toutefois, je regrette de devoir lui déclarer que je maintiens énergiquement l'exactitude rigoureuse de mon récit, et je ne lui concède qu'un seul point, c'est que ce n'est pas une *carotte*, comme me l'a fait dire votre prote, qui a été attachée au bouton du paletot impérial, dans la classe de troisième, mais une cocotte en papier, et je suis si bien renseigné que je pourrais, si je le voulais, nommer le coupable. M. le proviseur du lycée Condorcet fera bien de mieux surveiller ses élèves, voire même ses professeurs.

» Les parents qui lui confient leurs enfants lui sauraient bon gré d'empêcher que tel de ces professeurs ne proposât, comme sujet de narration à ses élèves : *Une promenade, dans le bois, de deux amoureux*, et que tel autre ne leur posât ce jeu de mots de cabaret : *Quelle est la différence entre une sage-femme et une femme sage ?* J'en pourrais citer bien d'autres. Comment de pareils enseignements pourraient-ils produire des élèves respectueux ? »

Ajoutons : comment de pareils enseignements pourront-ils moraliser ceux qui les reçoivent ?

Puisque l'occasion s'en présente, nous signalons avec dégoût ce nom de Condorcet imposé à un lycée : Condorcet, l'une des plus répugnantes figures de la révolution, le gentilhomme qui, après avoir renié son ordre, condamnait Louis XVI aux travaux forcés, et qui a fini par le suicide !

M. VAUTRAIN.

Ce que Paris a bien mérité, c'est d'être défendu par M. Vautrain, puisqu'entre tant de héros il est allé choisir justement celui-là pour se faire représenter à la Chambre.

M. Vautrain est devenu, dans l'espace de quelques mois, président du conseil municipal, président du conseil général de la Seine et député de Paris, en attendant ministre, et qui sait ? président de la République ; car quelle raison y a-t-il pour qu'il soit député ? Aucune. Et dès lors quelle raison y a-t-il pour qu'il ne soit pas président de la République tout comme un autre ? Aucune encore.

Il faut que ce soit un habile homme. On ne parvient pas si haut et si vite sans beaucoup d'art et d'adresse.

Mais M. Vautrain dépense probablement tous ses talents pour ses électeurs. Il n'en réserve qu'une faible partie pour ses discours à la Chambre. Il n'a pas manqué de dire la seule énormité qui pût légitimement soulever l'Assemblée et la rendre implacable pour Paris : à savoir que si l'Assemblée avait été présente le 4 mars au milieu de nous, tout se fût passé de toute autre façon.

Je demande à tous les gens sensés comment l'Assemblée pouvait rentrer à Paris pendant que la ville était encore sous le canon prussien.

Pourquoi d'ailleurs le 4 mars et non le 3 ou le 5 ? Parce que !

C'était au 4 mars le moment précis ; pas avant, pas après ; c'est à prendre ou à laisser. M. Vautrain ne dit pas l'heure ni la minute. Qu'il nous suffise de savoir qu'il possédait ce jour-là un secret pour tout empêcher.

Il faut lire la chose dans son discours. Il y a une scène des plus saisissantes, un conseil chez le ministre de l'intérieur, un maire qui se lève, et « *ce maire, c'était moi*, » comme dans le quatrième tableau de la *Tour de Nesle*.

Mais le maire patriote était là, et l'Assemblée n'y était pas !

Vous jugez de l'effet de cette accusation, lancée contre l'Assemblée, en face d'elle-même, du haut de sa propre tribune, par l'un de ces magistrats municipaux de Paris qui ont joué du 18 au 26 mars un rôle si digne d'éloges ! M. Vautrain, avec une plaidoirie de ce genre, eût réussi à obtenir la condamnation de Paris de M. Casimir Périer lui-même, qui pourtant vient d'immoler noblement son portefeuille aux droits de la capitale.

M. Vautrain n'a guère soigné lui-même son début. En revanche, il possède des amis au *Journal officiel* et sur les bancs de la gauche qui le lui soignent terriblement. Le *Journal officiel* lui distribue des *Applaudissements redoublés*, des *Sensation marquée*, des *Mouvements*, autant qu'orateur en renom en peut souhaiter. M. Vautrain dit : *Je demande la parole*. Cela ne vous paraît rien que ce *Je demande la parole !* Diantre ! Comme vous êtes difficile ! *Sensation !* remarque le *Journal officiel*. M. Vautrain monte à la tribune ; il n'a pas encore soufflé mot, pas même : *Messieurs. Mouvement général d'attention !* crie du haut de ses huniers la bienveillante vigie de la feuille Wittersheim.

Sic itur ad astra ! C'est ainsi, c'est avec la formule *sensation*, placée à propos, que l'on conquiert la gloire de haute lutte. On n'a pas eu le temps d'ouvrir la bouche, et déjà l'on n'est ni plus ni moins que l'aigle de Meaux de la place Baudoyer.

POUDRE ET PÉTROLE.

On écrit de Lyon :

En présence des renseignements contradictoires qui nous avaient été fournis sur la découverte de poudreries clandestines dans notre ville, nous avions cru devoir nous tenir sur la réserve et éviter de nous faire l'écho de tous les bruits mis en circulation à ce sujet, et qui nous paraissaient de nature à alarmer plus que de raison l'opinion publique.

Nous devons reconnaître que nos scrupules ont été exagérés dans la circonstance et que nous avons poussé l'optimisme trop loin.

Il est établi, en effet, actuellement, qu'une fabrique de poudre a non-seulement été maintenue en activité, au Moulin-à-Vent, depuis la fin de la guerre, et qu'elle a dû produire des quantités de poudre considérables, mais qu'elle se trouve encore dans l'impossibilité de justifier de la destination des poudres fabriquées.

On ne devine que trop cette destination, et nous apprenons qu'une saisie de cartouches a eu lieu, jeudi, chez un épicier des Brotteaux.

Une seconde fabrique de poudre a été découverte à la Croix-Rousse. On avait fait disparaître prudemment le produit de la fabrication : mais le matériel a été saisi et reste comme la preuve vivante du délit constaté.

On a découvert de plus, cours Bourbon, 19, un dépôt de projectiles creux qui semblaient attendre les produits de la fabrication des poudrières.

Ajoutons que, pendant et après la guerre, des quantités prodigieuses de poudre ont été introduites en France, de Suisse particulièrement, et ont rendu facile un copieux approvisionnement de la part de ceux qui pouvaient viser à appliquer à Lyon les procédés par lesquels s'est illustrée la Commune de Paris.

Cet approvisionnement discrétionnaire aurait été néanmoins jugé insuffisant, et il a paru nécessaire de le compléter.

Si l'on rapproche de ces faits la conservation de leurs armes par un certain nombre d'hommes de l'Internationale, et la désorganisation systématique des services administratifs et de la police, on voit que la situation de Lyon n'a pas laissé que d'être grave, et que nous avons eu mille fois raison de réclamer énergiquement des réformes et des mesures de précaution.

Il n'y a pas d'ailleurs d'illusion à se faire sur les projets des hommes appartenant à une certaine couche révolutionnaire, et, pour eux, la poudre doit venir en aide au pétrole.

Les faits les plus indéniables ne laissent aucun doute à cet égard, et ce n'est pas en fermant les yeux et en niant le danger qu'on le fera disparaître ou qu'on arrivera à s'y soustraire.

RÉFORMES DE LA MAGISTRATURE.

Puisque l'Assemblée nationale croit devoir, en ce moment, s'occuper des réformes de la magistrature, lorsqu'il y a tant d'autres réformes à accomplir, et de plus utiles, et de plus urgentes, oserais-je me permettre de lui en indiquer une relative à ce funeste décret, qui limite, à 70 ans pour les membres des tribunaux et des cours, et à 75 ans pour les membres de la cour de cassation, l'exercice de leurs fonctions.

Décret aussi vexatoire qu'inconséquent.

Vexatoire, car il oblige une foule de magistrats toujours pleins d'intelligence, d'instruction et d'expérience à descendre quand même de leur siège, lorsque l'heure de la retraite a sonné.

Inconséquent, car, non-seulement rien n'explique d'une manière rationnelle le motif de cette différence d'âge pour la mise à la retraite ; mais encore il peut en résulter ceci : un membre d'une cour d'appel quelconque, âgé de 69 ans et onze mois, est, par suite de son mérite, de ses qualités éminentes, présenté au ministre pour remplir à la cour de cassation une place vacante.

S'il est nommé, il lui sera permis de siéger jusqu'à l'âge de 75 ans.

Mais, si par malheur un concurrent lui est préféré, le voilà, dans un mois, mis forcément à la retraite comme incapable *malgré sa haute capacité !*

Telle est l'anomalie, telle est l'inconséquence de ce décret impérial.

D'ailleurs, avait-il sa raison d'être, quand il est prouvé que la plupart des magistrats victimes de cette mesure brutale, possèdent encore, et complètement, — leurs facultés intellectuelles ?...

Puis, n'enlève-t-il pas à ce corps si respectable et si peu respecté de la magistrature, une grande partie de sa dignité, de sa considération, de son indépendance ?

S'il est, parmi ses membres quelques vieillards devenus réellement incapables, nommez une commission sagement choisie pour faire au ministre son rapport sur leur état mental ; mais ne frappez pas tout le corps de la magistrature d'incapacité, et, pour ainsi dire, de mort civile dès qu'il aura eu le malheur d'atteindre cet âge fatal, cette heure inflexible d'un décret absurde, qui le condamne à descendre de son siège... dans la tombe, ou à peu près.

T. PRIEUR-DUPERRAY.

LA FRANCE DE VOLTAIRE.

VIII

Un écrivain de nos jours, qui s'entend mieux que le *Phare de la Loire* en style et en logique, a dit de Voltaire :

« Ce n'est pas un esprit indépendant et libre, c'est un esprit emporté et rebelle.

Tous les incrédules du dix-huitième siècle, ce prétendu philosophe à leur tête, se sont adjugé à eux seuls le titre d'esprits forts. Qu'est-ce à dire ? Suffit-il de ne point croire pour être philosophe ? ou ne peut-on tout ensemble être philosophe et chrétien ? Prétendre que l'indépendance d'un esprit élevé ne peut conduire à la foi religieuse, c'est mentir à l'histoire, c'est méconnaître ces génies sublimes qui, dans les quatre premiers siècles de notre ère, ont couru d'eux-mêmes au devant du Christianisme ; c'est outrager les plus grands noms dont l'Europe s'honore depuis dix-huit cents ans, c'est calomnier nos gloires vivantes.

» Une intelligence forte sans croyance, c'est quelque chose qui n'a pas de nom et ne peut en avoir.

» Partir du doute pour conclure au doute, c'est faire de la philosophie ce que le marteau qui démolit fait de l'architecture.

» Ce n'est pas constituer la science, c'est constituer l'ignorance.

» La liberté de penser ne serait-elle, par hasard, que la liberté de ne rien penser, la liberté de tout remettre en problème sans rien résoudre, la liberté de tout ébranler sans rien affermir ? »

L'abbé Guénée et Fréron tenaient à Voltaire un langage analogue, le lendemain même de la publication de ses livres. Comme ils prenaient fait et cause pour la morale, pour le droit et pour la justice, on ne les écoutait pas ou on les lisait peu. Voltaire seul, déconcerté par leur argumentation victorieuse, entraînait en rage, surtout lorsque l'abbé Guénée, qui se procurait les épreuves de chaque œuvre nouvelle du philosophe, lui adressait un exemplaire de la réponse, le jour même où paraissait l'attaque.

Si les *Lettres de quelques juifs* n'ont pas été lues suffisamment par les contemporains, elle sont aujourd'hui classiques et témoignent de la sottise et de la mauvaise foi du dix-huitième siècle. Bien assurément l'abbé Guénée, sans parler de sa force de logique écrasante, avait plus de talent véritable et plus d'esprit que le châtelain de Ferney. Toutes ses réponses à la *Bible commentée* et au *Dictionnaire philosophique* se publiaient sous le voile de l'anonyme, dans une rédaction pleine de tact et de convenance, qui mettait Voltaire aux abois et le réduisait à l'impossibilité de la réplique.

Il se vengeait sur Fréron, moins circonspect de sa nature, et l'accablait d'une avalanche d'épithètes grossières, dont voici les moins injurieuses :

Energumène, — *ignorant*, — *audacieux*, — *libelliste*, — *fripon*, — *monstre*, — *bête*, — *oisin*, — *tartuffe*, — *cagot*, — *polisson*, — *cuistre*, — *pédant*, — *gredin*, — *bouc*, — *chien barbet*, — *balourd*, — *sycophante*, — *âne* ; — *insecte*, — *chenille*, — *vermisseau*, — *escroc*, — *ribaud*, — *pédéraste*, etc., etc.

M. de Voltaire n'argumentait pas autrement : il bavait l'injure en guise de syllogisme, et beaucoup de ses disciples adoptent encore aujourd'hui ce système commode.

Sa nièce, M^{me} Denis, très-philosophe elle-même, — je veux dire affranchie de toute espèce de morale gênante, — remplaçait la marquise du Chastelet sous beaucoup de rapports et cherchait à entretenir son oncle en belle humeur. Voyant que les articles de critique le jetaient dans un état voisin de l'épilepsie, elle jugea convenable de surveiller chaque jour l'arrivée des courriers, afin de soustraire autant que possible à ses regards les journaux ou les correspondances qui pouvaient lui allumer la bile.

Cette précaution n'empêcha pas Voltaire

LES CONTEMPORAINS

Portraits et silhouettes au XIX^e siècle, par EUGÈNE DE MIRECOURT.

140 VOLUMES. — PRIX : 70 FRANCS.

Chaque volume, par la poste, 60 centimes.

LISTE COMPLÈTE DES 140 VOLUMES.

PREMIÈRE SÉRIE.

- 1 Jules Favre.
- 2 Victor Hugo.
- 3 Berryer.
- 4 Le Père Félix.
- 5 Balzac.
- 6 Châteaubriand.
- 7 Odilon Barot.
- 8 Villemessant.
- 9 Dumas père.
- 10 Le Bibliophile Jacob.
- 11 Auber. — Offenbach.
- 12 Rosa Bonheur.
- 13 Emile de Girardin.
- 14 M^{re} Dupanloup.
- 15 Rose Chéri. — Bouffé.
- 16 Timothée Trimm.
- 17 Gérard de Nerval. — Eugène Guinot.
- 18 Gavarni.
- 19 Théophile Gautier.
- 20 Crémieux.
- 21 Garibaldi.
- 22 Sainte-Beuve.
- 23 Paul de Kock.
- 24 Jules Janin.
- 25 Barbès.
- 26 Lacordaire.
- 27 Guizot.
- 28 Lamartine.
- 29 Béranger.

- 30 Lamennais.
- 31 Charles Monselet.
- 32 Ponsard.
- 33 Augustine et Madeleine Brohan.
- 34 Cavour.
- 35 L'Impératrice Eugénie.
- 36 Bismark.
- 37 Ingres.
- 38 Alphonse Karr.
- 39 Mazzini.
- 40 Canrobert.
- 41 François Arago.
- 42 Armand Marrast.
- 43 Havin.
- 44 Méry.
- 45 Victor Cousin.
- 46 M^{re} Arnould Plessy.
- 47 Elie Berthet. — Etienne Arago.
- 48 Arnal. — Adolphe Adam.
- 49 Cormenin.
- 50 Mélingue.

DEUXIÈME SÉRIE.

- 51 Pie IX.
- 52 Louis Veuillot.
- 53 Mérimée.
- 54 George Sand.
- 55 Henri Monnier.
- 56 Félicien David.
- 57 Alfred de Musset.
- 58 Pierre Leroux.

- 59 Scribe.
- 60 Ricord.
- 61 Thiers.
- 62 Raspail.
- 63 Rochefort.
- 64 Edmond About. — Carnot. — Changarnier.
- 65 Villemain.
- 66 Beauvallet.
- 67 Michelet.
- 68 Dupin.
- 69 Henri Murger.
- 70 Gustave Planche.
- 71 Montalembert.
- 72 Falloux.
- 73 Dumas fils.
- 74 Déjazet.
- 75 Rachel.
- 76 Le Père Hyacinthe.
- 77 Clairville. — Eugène Labiche.
- 78 Frédéric Lemaitre.
- 79 Ledru-Rollin.
- 80 Blanqui.
- 81 Louise Colet.
- 82 Garnier-Pagès. — Le Père Enfantin. — Cabet.
- 83 Le baron Taylor.
- 84 Saint-Marc Girardin.
- 85 Napoléon III.
- 86 Le prince Napoléon. — Causidière.
- 87 Mirès.

- 88 Emile Deschamps.
- 89 Arsène Houssaye.
- 90 Pierre Dupont.
- 91 Champfleury. — Courbet.
- 92 Emile Augier. — Théodore Barrière. — Anicet Bourgeois.
- 93 Paul de Cassagnac.
- 94 Emile Ollivier.
- 95 M^{re} Mermillod.
- 96 Cavaignac.
- 97 Proudhon.
- 98 Antonelli. — M^{re} Darboy.
- 99 Salvandy.
- 100 Alfred de Vigny.

TROISIÈME SÉRIE.

- 101 Horace Vernet.
- 102 M^{re} de Girardin.
- 103 Rothschild.
- 104 Roger de Beauvoir. — Alphonse Brot. — Th. de Banville. — Barthélemy.
- 105 Félix Pyat. — Louis Blanc.
- 106 Rossini.
- 107 Le Père de Ravignan.
- 108 Amédée Achard. — Sardou. — Louis Desnoyers.
- 109 Viennet. — M. de Barante.
- 110 M^{re} Georges.
- 111 Lola Montès.
- 112 Eugène Delacroix.

- 113 Anais Ségalas.
- 114 Emmanuel Gonzalès. — Gondrecourt.
- 115 Julia Gristi. — Clémence Robert.
- 116 Berlioz.
- 117 Mac-Mahon.
- 118 Guillaume I^{er}.
- 119 Paul Delaroche. — Decamps.
- 120 Henri Heine.
- 121 Eugène Sue.
- 122 Gérard le tueur de Lions.
- 123 Octave Feuillet. — Léon Gozlan.
- 124 Nogent S^t-Laurens.
- 125 Considérant. — Flocon.
- 126 Philarrète Chasles.
- 127 Samson. — Got (de la Comédie Française.)
- 128 Grassot.
- 129 Louis Jourdan. — Bucage.
- 130 Octave Féré. — Lachambeaudie.
- 131 Meyerbeer. — Halévy.
- 132 Taxile Delord. — Fiorentino. — Hipp. Castille.
- 133 Paul Féval. — Villiaumé.
- 134 Francis Wey.
- 135 Le docteur Véron.
- 136 Le comte de Chambord.
- 137 Gambetta. — Trochu.
- 138 Renan. — L'abbé Châtel.
- 139 Lamoricière.
- 140 Les princes d'Orléans.

A VENDRE.

UN PIANO D'OCCASION.

S'adresser au bureau du journal.

ALUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins. S'adresser à M. FORGE. (98)

M. LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un clerc.

On demande un homme pour garde champêtre.

S'adresser à M. PERREAU, maire de Distré. (84)

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (598)

M. PAUL TAVEAU, GÉOMÈTRE-EXPERT,

A l'honneur d'informer le public qu'il continue, comme par le passé, à s'occuper d'arpentage et d'expertise.

Son bureau est établi au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, près Saumur. (430)

Vendredi 10 courant, il a été perdu une petite chienne de chasse, blanche, tachée de noir, portant un collier où est le nom de M. Chaussepied, à Thouars.

La remettre à M. Leffet-Brazier, à Saumur. Il y aura récompense.

LES FRÈRES M. MAHON,

des hopitaux de père en fils, depuis 1806. — Teigne, dartres, démangeaisons, etc. Paris, rue du Havre, 7. Mardi, samedi, midi à 4 h. Tous les jours 4 à 5 h. Cons. 10 fr. Eau, pommade 1,25, — 2 fr., — 5 fr., pour soigner et conserver les cheveux; d'autres soins sont inutiles, souvent nuisibles. Guérison à forfait, par correspondance. Dépôt des préparations des Frères M. Mahon, à Angers, chez M. DELAGRAVE, pharm. Se méfier des contrefaçons. (97)

OFFRE D'AGENCE

dans chaque commune de France, pour un article facile pouvant rapporter 1,000 francs par an, sans rien changer à ses habitudes. S'adresser, franco, à M^{re} SANGLARD, 15, place Maubert, à Paris. Joindre un timbre, pour recevoir franco, instructions et prix-courants. (61)

PLACEMENT A DIX POUR CENT

Capital disponible tous les mois.

Par une combinaison qui leur est particulière, MM. Vuillemin et C^{ie}, banquiers, 25, boulevard Poissonnière, à Paris, placent en report au taux de 10 p. 0/0, sur des obligations de la Ville de Paris, toutes sommes qu'on leur adresse ou que l'on verse, au crédit de leur compte, dans les succursales de la Banque de France. — Ces sommes ne sont engagées que pour un mois. (51)

PLUS DE HERNIES

Guérison radicale des Hernies et Descentes. Méthode de feu P^{re} Simon. (Notice envoyée franco à ceux qui la demandent.) Ecrire franco à M. MIGNAL-SIMON, bandagiste-herniaire, aux Herbières (Vendée), genre et succ^{re}, seul et unique élève de P^{re} Simon ou à la Phi^e Briand, aux Herbières (Vendée).

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE JEAN-BAPTISTE ROY.

Les créanciers de la faillite du sieur Jean-Baptiste Roy, marchand, demeurant à Vihiers, sont de nouveau prévenus que la vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, le mardi 27 février courant, à midi.

Le greffier du Tribunal, CH. PITON. (95)

ARGENTEZ VOUS-MÊME

Réargentez, entretenez les couverts, service de table, réchauds, flambeaux en ruolz, cuivre plaqué, etc., avec le bleu d'argent pur. Boîte avec instruction 1 fr. 50. Envoi franco en France contre 1 fr. 80 en timbres-poste.

Dépôt à Angers, chez Febvre, pharmacien, place du Cirque. (69)

M. NORMANDINE, rue St-Jean, désire trouver un jeune homme voulant commencer la pharmacie.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

CODE

DES

USAGES RURAUX.

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. QUINIS, avocat à Angers.

En vente à Saumur, au bureau du journal.



NOUVEAU TARIF

PHOSPHO-GUANO

PETER LAWSON ET FILS, CONCESSIONNAIRES GALLET, LEFEBVRE et C^{ie}, consignataires généraux PARIS, 60, RUE DE BONDY, ET AU HAVRE.

Vente sur poids net en barils cachetés aux marques ci-dessus:

29 25 les 100 kilogr. pour quantité supérieure à 50,000 kilogr.
30 » d° d° de 30,000 à 50,000 —
31 » d° d° inférieure à 30,000 —

Sur char, au Havre, Dunkerque, Nantes, Rochefort, Bordeaux et Marseille, Au comptant avant expédition.

Dépôts dans tous les centres agricoles de France. — Exiger rigoureusement les marques ci-dessus. — Se méfier des imitations. (52)

BENZINE J. GARDOT

DIJON

Pour enlever les taches de toutes les étoffes sans laisser d'odeur et sans altérer le brillant des couleurs. Prix du flacon : 1 fr. 25. A Saumur, chez M^{re} GONDRAND, rue d'Orléans; à Angers, chez M. BAILLIF, épiciers-droguistes. — On demande des Dépositaires pour toutes les autres villes du département. (522)

Médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867. Médailles aux Expositions universelles de 1855 et 1862.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces Bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M. LARDEUX se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

HISTOIRES

DU

VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSIÈRE, Gentilhomme angevin.

Revus et publiés par son petit-neveu, Le Chevalier DE GLOUVET.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

Saumur, P. GODET, imprimeur

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE ET C^{ie}

Manufactures à Paris et à Carlsruhe (Grand-Duché de Bade)

SPÉCIALITÉ de COUVERTS CHRISTOFLE, PRIX de FABRIQUE

COUVERTS ALFÉNIDE OU MÉTAL BLANC.

Toute l'ORFÈVRERIE CHRISTOFLE est garantie sur facture et poinçonnée de contrôles indiquant le poids net d'argent. REARGENTURE DES ANCIENS COUVERTS avec les mêmes garanties.

S'adresser chez M. CH. DUVEAU, fabricant-bijoutier,

Agent Général de la C^{ie} d'Assurances le Phénix, quai de Limoges, 117, à Saumur.